



LES ETUDES DE MEDECINE VETERINAIRE AUX ETATS-UNIS

COMMENT CANDIDATER AUX ECOLES VETERINAIRES AUX ETATS-UNIS ?	1
COMMENT SE DEROULENT LES ETUDES VETERINAIRES ?	3
QUE DOIT FAIRE UN VETERINAIRE ETRANGER QUI SOUHAITE OBTENIR UNE LICENCE D'EXERCICE ?	4
SOURCES D'INFORMATIONS UTILES	5
ANNEXE : ECOLES VETERINAIRES AMERICAINES ACCREDITEES PAR L'AAVMC	6

COMMENT CANDIDATER AUX ECOLES VETERINAIRES AUX ETATS-UNIS ?

Les prérequis

A la différence de la France, aux Etats-Unis vous ne pouvez pas démarrer les études vétérinaires tout de suite après les études secondaires. La plupart des écoles vétérinaires exigent un minimum de trois ou quatre années d'études supérieures préalables.

Quel que soit votre domaine de spécialisation pendant vos études pré-vétérinaires, vous devez valider un certain nombre de cours afin de pouvoir postuler aux écoles vétérinaires. Chaque école vétérinaire a ses propres pré-requis, mais ils peuvent inclure un ou plusieurs cours dans les domaines suivants :

Anglais (composition)
Art oratoire
Biochimie
Biologie
Biologie cellulaire
Chimie inorganique

Chimie organique
Génétique
Mathématiques
Nutrition
Physiologie systémique
Physique

Sciences de l'animal
Sciences humaines et sociales

Statistique
Zoologie

Vérifiez les pré-requis des écoles qui vous intéressent avant de poser votre candidature. (Vous trouverez un récapitulatif rapide sur le site suivant : <http://www.aavmc.org/>)

NB. : Même si une école vétérinaire ne demande que trois années d'études supérieures, la compétition est telle que l'obtention d'un *Bachelor's degree* est préférable. En effet, en moyenne, les candidats aux écoles vétérinaires auront validé quatre ans et demi d'études. La plupart sont diplômés en sciences de la vie ou de l'animal.

Les écoles vétérinaires vont également rechercher des candidats qui ont déjà travaillé avec des animaux. Elles sont tout particulièrement intéressées par des étudiants qui ont travaillé aux côtés de vétérinaires ou de scientifiques et/ou qui ont de l'expérience dans les domaines de l'industrie agroalimentaire, de la recherche ou dans d'autres domaines en relation avec la santé. Un candidat qui a de l'expérience avec des animaux parce qu'il a travaillé dans une ferme, un ranch, une étable ou un chenil peut aussi intéresser les écoles vétérinaires. Les candidats doivent en général prouver leur ambition et leur désir de travailler avec des animaux.

Le dossier de candidature

En dernière année d'études *undergraduate*, les futurs vétérinaires présentent leur candidature d'admission aux écoles vétérinaires. 27 sur 28 écoles vétérinaires utilisent un dossier commun : **VMCAS (Veterinary Medical College Application Service)**,¹ <http://www.aavmc.org/students-applicants-and-advisors/veterinary-medical-college-application-service.aspx>.

Ce service centralise et envoie aux écoles de votre choix vos données personnelles, lettre de motivation, CV, et lettres de recommandation. C'est au candidat, cependant, d'envoyer ses relevés de notes, diplômes, et scores aux tests d'admission directement à chaque école où il présente sa candidature. Les candidats non-anglophones doivent présenter les résultats du TOEFL (www.ets.org/toefl). Un deuxième test d'admission est exigé de tous les candidats : soit le GRE (www.ets.org/gre), soit le MCAT (<https://www.aamc.org/students/applying/mcat/>), selon la préférence de l'école. Les deux tests posent des questions à choix multiples de connaissances générales en langue anglaise, rédaction, et mathématiques (GRE) ou sciences exactes (MCAT) dont l'objectif est d'évaluer l'aptitude générale de l'étudiant à poursuivre des études *graduate* dans les domaines médicaux.

A savoir pour les candidats internationaux

¹ Seule l'université de Texas A&M ne participe pas à VMCAS. Pour postuler à cette école, téléchargez le dossier institutionnel directement à partir de son site internet. Voir l'annexe.

- La plupart des écoles vétérinaires prennent en compte les candidatures des étudiants internationaux, mais chaque école vétérinaire a sa propre politique d'admission les concernant. Par exemple, l'école peut exiger que les candidats aient validé les cours pré-requis dans une université américaine. Les écoles publiques favorisent les ressortissants de l'état dans lequel elles se trouvent ou avec lesquels elles ont un partenariat spécial, et donc ne prennent que très peu ou pas de candidats internationaux. Seulement 5 écoles vétérinaires américaines sont privées (Tuskegee, Western, Tufts, Cornell, et Penn).
 - Une liste complète des 28 écoles vétérinaires accréditées par l'**AAVMC (Association of American Veterinary Medical Colleges)** est en annexe de ce document.
 - Leurs politiques d'admission quant aux candidats internationaux sont listées brièvement sur le site suivant : <http://aavmc.org/data/files/vmcas/geninfo2014.pdf>
- Les étudiants internationaux doivent s'attendre à financer la totalité de leurs frais de scolarité puisqu'il existe très peu de bourses. Les frais de scolarité se situent entre \$26,000 et \$60,000 par an.
- Vous devez passer par un service d'évaluation de diplômes étrangers. Pour les écoles qui utilisent le dossier commun VMCAS, les services suivants sont acceptés : Josef Silny (<http://www.jsilny.com/>), IERF (<http://www.ierf.org/>), Educational Credential Evaluators (<http://www.ece.org>), World Education Services (<http://www.wes.org/>), et AACRAO (<http://ies.aacrao.org/>).
- Sachez que le titre DVM ou VDM (voir la section suivante) d'une école américaine ne donne pas automatiquement droit à l'exercice de la fonction ni aux Etats-Unis ni hors des Etats-Unis.
- Une licence d'exercice accordée par l'état où vous souhaitez exercer est obligatoire avant de travailler (voir ci-dessous).

COMMENT SE DEROULENT LES ETUDES VETERINAIRES ?

Les études vétérinaires durent quatre ans, aboutissant à un **DVM (Doctor of Veterinary Medicine)** ou un **VDM (Veterinary Doctor of Medicine)**, diplômes de valeur équivalente aux Etats-Unis. Les trois premières années comprennent l'étude de sujets scientifiques (anatomie, physiologie, pharmacologie, pathologie, etc.) en salle de classe et laboratoire, et l'apprentissage de procédures cliniques (diagnostique, le traitement des maladies animales, et la chirurgie, par exemple). La quatrième année se passe généralement en stage clinique dans un hôpital ou un centre médical vétérinaire. Beaucoup d'étudiants complètent cette formation par une année supplémentaire de stage.

L'étudiant doit passer ensuite un examen – le **North American Veterinary Licensing Examination (NAVLE)** – afin de pouvoir obtenir une licence d'exercice. Pour pouvoir passer le

NAVLE, le candidat doit soumettre deux dossiers : le premier auprès de NBVME et le deuxième auprès du *board of veterinary medicine* de l'état ou territoire où il souhaite exercer. (La liste complète des *boards* est sur le site suivant : <https://www.nbvme.org/?id=79>.) Le NAVLE comprend 360 questions à choix multiples et dure six heures et demie. Vous trouverez plus d'informations sur le site du **National Board of Veterinary Medical Examiners (NBVME)**: <http://www.nbvme.org/?id=78>.

Dans la majorité des cas le candidat doit également passer des examens concernant la jurisprudence, le droit et les réglementations de l'état dans lequel il souhaite exercer. Renseignez-vous auprès du *state board of veterinary medicine*.

On peut compléter le diplôme DVM/VDM par un *residency program* (formation pratique postuniversitaire en milieu hospitalier) et/ou par une formation supplémentaire postdoctorale de trois ou quatre années pour se spécialiser dans l'un des 40 domaines reconnus par l'**AVMA (American Veterinary Medical Association)** : les félins, les oiseaux, les animaux exotiques, les bovins, la médecine interne, la neurologie, l'oncologie, la chirurgie, la toxicologie, l'ophtalmologie, l'anesthésiologie, la cardiologie, la pathologie clinique, la pharmacologie clinique, la dentisterie, la dermatologie, la microbiologie, la nutrition, l'imagerie médicale, la parasitologie, ou la médecine préventive, par exemple. Certaines écoles acceptent les vétérinaires étrangers dans ces programmes : renseignez-vous auprès de celles qui vous intéressent.

QUE DOIT FAIRE UN VETERINAIRE ETRANGER QUI SOUHAITE OBTENIR UNE LICENCE D'EXERCICE ?

Les licences d'exercice sont délivrées par chaque état et le District of Columbia et les conditions d'obtention diffèrent d'un état à l'autre. En général, la procédure est la suivante :

1. Vous devez obtenir une certification auprès de l'**ECFVG (Educational Commission for Foreign Veterinary Graduates)**
<https://www.avma.org/ProfessionalDevelopment/Education/Foreign/Pages/ECFVG-pp-steps.aspx>

La procédure comprend 4 étapes :

- a. Fournir vos diplômes et relevés de notes de vos études vétérinaires pour vérification par l'ECFVG.
- b. Fournissez une preuve de vos capacités linguistiques en anglais par le passage d'un test (TOEFL, IELTS, CAEL).
- c. Passez l'examen BCSE (Basic and Clinical Sciences Examination), un test de 225 questions à choix multiples de connaissances en sciences vétérinaires de base et cliniques.

- d. Passez l'examen CPE (Clinical Proficiency Examination), un test pratique de trois jours qui vérifient les compétences cliniques du candidat.
2. Déterminez l'état où vous souhaitez exercer et contacter le *state board of veterinary medicine*.
3. Remplissez un dossier de candidature (*application for licensure*) et envoyez les pièces justificatives demandées.
4. Passer le NAVLE et, le cas échéant, un examen supplémentaire propre à l'état (voir la section précédente).

☞ Attention : La licence d'exercice ne garantit pas l'obtention d'un emploi et d'un visa de travail. Pour s'informer sur les visas, veuillez consulter le site de l'ambassade des Etats-Unis.

SOURCES D'INFORMATIONS UTILES

American Veterinary Medical Association: www.avma.org

Association of American Veterinary Medical Colleges: www.aavmc.org

National Board of Veterinary Medical Examiners: www.nbvme.org

ANNEXE : ECOLES VETERINAIRES AMERICAINES ACCREDITEES PAR L'AAVMC

ALABAMA

Auburn University
<http://www.vetmed.auburn.edu/>

Tuskegee University
http://www.tuskegee.edu/academics/colleges/cv_mnah/school_of_veterinary_medicine.aspx

CALIFORNIA

University of California, Davis
<http://vetmed.ucdavis.edu/>

Western University of Health Sciences
<http://www.prospective.westernu.edu/veterinary>

COLORADO

Colorado State University
<http://www.cvmb.colostate.edu/ns/>

FLORIDA

University of Florida
<http://www.vetmed.ufl.edu/>

GEORGIA

University of Georgia
<http://www.vet.uga.edu/>

ILLINOIS

University of Illinois at Urbana-Champaign
<http://vetmed.illinois.edu/>

INDIANA

Purdue University – West Lafayette
<http://www.vet.purdue.edu/>

IOWA

Iowa State University
<http://vetmed.iastate.edu/>

KANSAS

Kansas State University
<http://www.vet.k-state.edu/>

LOUISIANA

Louisiana State University – Baton Rouge
<http://www1.vetmed.lsu.edu/svm/>

MASSACHUSETTS

Tufts University
<http://www.tufts.edu/vet/>

MINNESOTA

University of Minnesota – Twin Cities
<http://www.cvm.umn.edu/>

MISSISSIPPI

Mississippi State University
<http://www.cvm.msstate.edu/>

MISSOURI

University of Missouri
<http://www.cvm.missouri.edu/>

NEW YORK

Cornell University
<http://www.vet.cornell.edu/>

NORTH CAROLINA

North Carolina State University
<http://www.cvm.ncsu.edu/>

OHIO

Ohio State University
<http://vet.osu.edu/>

OKLAHOMA

Oklahoma State University
<http://www.cvhs.okstate.edu/>

OREGON

Oregon State University
<http://vetmed.oregonstate.edu/>

PENNSYLVANIA

University of Pennsylvania
<http://www.vet.upenn.edu/>

TENNESSEE

University of Tennessee
<http://www.vet.utk.edu/>

TEXAS

Texas A & M University – College Station
<http://vetmed.tamu.edu/>

VIRGINIA

Virginia-Maryland Regional College of Veterinary
Medicine (Virginia Tech / University of Maryland
– College Park)
<http://www.vetmed.vt.edu/>

WASHINGTON

Washington State University
<http://www.vetmed.wsu.edu/>

WISCONSIN

University of Wisconsin-Madison
<http://www.vetmed.wisc.edu/Home.1.1.html>

Février 2017

Centre EducationUSA
Commission franco-américaine
9 rue Chardin – 75016 PARIS
www.fulbright-france.org

